



# Infolettre n° 51

Mai 2014

Contact : info@aepl.eu

---

## ELECTIONS EUROPEENNES Nous sommes tous concernés.

Tony Van der haegen

« *Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes* » Jean Monnet

Chers Lecteurs,

A quoi cela sert-il d'aller voter aux élections européennes ?

L'Union européenne n'a pas bonne presse ces derniers temps et nombreux sont ceux qui la tiennent pour responsable des difficultés économiques que rencontre notre société. La crise est bien sûr passée par là. Les populistes en profitent pour diaboliser l'Union européenne et en faire un bouc émissaire.

Pourtant, en bientôt 70 ans, l'Union a changé fondamentalement nos modes de vie et nous a apporté ce bien précieux de « vivre en paix » dans une relative prospérité, même si pour certains la situation est et reste précaire.

Elle a créé un espace de liberté et de démocratie dans lequel nous pouvons nous mouvoir sans entraves.

Notre monnaie, l'Euro, est devenue une monnaie de réserve internationale.

Nous aurons bientôt une fois de plus notre mot à dire : dans les vingt-huit états de l'Union, les citoyens européens sont appelés à voter entre le 22 et 25 mai pour renouveler le Parlement européen, un parlement qui devient de plus en plus un rouage essentiel de la démocratie et de la politique européennes. En effet, il dispose désormais du pouvoir de codécision avec le Conseil de ministres, composé des ministres des états membres de l'Union. A cela s'ajoute que, aujourd'hui, la toute grande majorité de la législation nationale des 28 pays de l'Union découle directement des décisions prises au niveau de l'Union européenne selon la procédure de la codécision.

Pour la toute première fois, ce sera aussi le nouveau Parlement européen qui désignera le président de la Commission européenne.\* Il s'agit en l'occurrence d'une importante valeur ajoutée sur le plan démocratique.

Une grande partie de notre avenir se construit dorénavant dans le projet européen, raison majeure pour participer aux élections car de plus en plus de pans de notre vie dépendent des choix effectués au niveau européen. Faisons donc entendre notre voix dans ce grand débat qui conditionne largement notre futur et celui de nos enfants et petits-enfants.

On peut bien sûr ne pas être d'accord avec les politiques mises en oeuvre ces dernières années par l'Union européenne, comme celle de l'austérité, non compensée par une politique sociale digne de ce nom. Mais la démocratie, c'est aussi le droit des citoyens de « rebattre les cartes » lors d'élections.

Le moment est donc venu de choisir, de façon indirecte, parmi les cinq candidats qui ont une chance d'accéder à la présidence de la Commission européenne :

l'Allemand Martin Schulz, pour les sociaux-démocrates,

le Belge Guy Verhofstadt pour les libéraux,

le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker pour les démocrates-chrétiens et

le Français José Bové en tandem avec l'Allemande Franziska Keller pour les verts.

Vous pouvez faire votre choix en fonction des candidats qui sollicitent votre voix dans votre région et dont le parti soutient celui ou celle qui se présente à la présidence de la Commission européenne.

Quant aux partis populistes, il est frappant de constater qu'ils sont quasi toujours également nihilistes, racistes et ultranationalistes. Leur but est de détruire l'idée même du projet européen pour nous ramener à des situations comparables d'avant 1914. Or, dans l'Europe de cette époque-là, bon nombre de pays étaient nationalistes et irrédentistes. Un nationalisme et irrédentisme qui ont conduit à une guerre ravageuse et destructrice sans pareil, au terme de laquelle, quatre empires sur les cinq qui y ont participé se sont effondrés et qui, in fine, va accoucher des deux monstres du XX<sup>ème</sup> siècle, le communisme soviétique et le nazisme allemand.

En tant que citoyenne ou citoyen, veillez à opter pour des candidats qui défendent des valeurs démocratiques et humanistes. Nous avons trop à perdre si le projet européen venait à se disloquer. Or, la menace est réelle que, avec la crise et la perte de confiance dans les institutions européennes, les partis populistes, qu'ils soient d'extrême droite ou d'extrême gauche, n'investissent en grand nombre le Parlement européen nouvellement élu.

Nous attirons aussi votre attention sur le fait que le Parlement européen n'est pas un parlement comme les autres. Le plus souvent, dans les parlements nationaux, les élus, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, ont le doigt sur le pantalon en fonction des mots d'ordres donnés par les chefs de parti. Au Parlement européen, en règle générale, rien de tout cela : il n'y a tout d'abord pas de parti majoritaire ou parti d'opposition. En effet, les majorités et oppositions se forment au gré des dossiers abordés. Elles fluctuent donc. Et les députés européens collaborent souvent individuellement sur tel ou tel dossier par delà les partis. C'est sans doute parce que la manière de travailler du Parlement européen ne correspond pas aux moules nationaux que la presse délaisse le plus souvent ce qui s'y passe.

Ce qui précède souligne toute l'importance de bien choisir son candidat lors du vote. Il y a lieu qu'il assume son élection et participe activement aux travaux des commissions. Il faut aussi qu'il soit le plus souvent présent.

Pour vous guider dans votre choix, nous avons prévu ci-dessous un [questionnaire](#) que vous pouvez utiliser ou non, ou modifier, à votre guise.

La présente infolettre est destinée à nos sympathisants, répartis sur 15 pays européens. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas entrer dans chaque cas de figure national. Ainsi, certains pays organisent en même temps des élections nationales ou régionales. De toute façon, il nous appartient d'observer une certaine réserve.

Toutefois, permettez-nous de vous donner quelques recommandations générales fondées sur une certaine pratique du Parlement européen : évitez de voter pour des « bras cassés » de la politique nationale. Ce sont ceux qui ne parviennent plus à s'y faire élire et que le parti « fourgue » alors sur une liste européenne. Ne votez pas non plus pour des ministres ou députés nationaux en place, dont on sait d'avance qu'ils ne siègeront pas à Bruxelles et à Strasbourg.

## Conclusion

La construction européenne reste la plus grande aventure politique, économique, sociale et culturelle de notre temps à laquelle il nous est donné de participer. Il s'agit d'une volonté de « rassembler ce qui est épars », d'accueillir ce « pavé mosaïque » qu'est le continent européen et de créer plus « d'unité dans la diversité ».

Dans ce sens, le projet européen est un projet qui exprime « la fraternité » et la « solidarité » entre Européens de nationalité, de culture et de croyances diverses.

La population en Ukraine se bat pour s'approprier les valeurs de l'Europe, à savoir une démocratie véritable et surtout l'Etat de droit, pour mettre un terme à la corruption des oligarques,...et nous, nous ferions la fine bouche, prendrions un air blasé, à l'égard de ce scrutin capital ?

### \* **Voici ce que dit le traité de Lisbonne à ce sujet :**

***« En tenant compte des élections au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission. Ce candidat est élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent. Si ce candidat ne recueille pas la majorité, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose, dans un délai d'un mois, un nouveau candidat, qui est élu par le Parlement européen selon la même procédure. »***

## Prochaines étapes

- **22-25 mai 2014: élections européennes dans les 28 Etats membres**
- **26 mai 2014 : lancement des réunions informelles sur la formation des groupes parlementaires**
- **27 mai 2014 : réunion informelle du Conseil européen en vue de discuter des résultats électoraux et du processus de négociation**

- **Juin 2014 : les groupes parlementaires ouvrent des négociations informelles avec le Conseil de l'UE sur le prochain président de la Commission**
  - **26-27 juin 2014 : le Conseil européen propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission.**
  - **1-3 juillet 2014 : première session plénière du Parlement européen nouvellement constitué. Négociations informelles avec le Conseil de l'UE et éventuelles négociations bilatérales ou multilatérales avec des chefs d'État.**
  - **14-17 juillet 2014 : le Parlement européen élit en session plénière, à la majorité des membres qui le composent, le président de la Commission européenne.**
- 

## **Le conseil d'administration de l'AEPL-EU**

**Voir le questionnaire ci-dessous**

**ETES VOUS PERSONNELLEMENT D'ACCORD SUR LES PROPOSITIONS SUIVANTES ?**

(Merci d'entourer « **oui** » ou « **non** » selon votre choix et de retourner le questionnaire par mail)

L'Union européenne doit-elle :

**ETES-VOUS D'ACCORD POUR :**

(Merci d'entourer votre réponse et de retourner le questionnaire par mail)

**1 – Promouvoir la parité en politique afin de contribuer à l'égalité Femmes/Hommes ?**

**OUI / NON**

**2 - Affirmer les droits des femmes (contraception, IVG, violence, rémunération égale) ?**

**OUI/NON**

**3 - Instaurer le droit de mourir dans la dignité – l'euthanasie?**

**OUI / NON**

**4 - Développer la solidarité et accroître l'autonomie des services publics européens (énergie, transports, enseignement, santé) ?**

**OUI / NON**

**5 - Assurer un haut niveau de protection des données personnelles des citoyens?**

**OUI / NON**

6 - Développer l'accès de tous au numérique ?

OUI / NON

7 - Défendre systématiquement la liberté de conscience et d'expression ?

OUI / NON

8 - Défendre la primauté de l'Etat de Droit sur les principes religieux ?

OUI / NON

9 - Etendre au sein de l'Europe le principe de laïcité et de neutralité au sein des institutions publiques ?

OUI/ NON

10 - Se doter d'une structure fédérale ?

OUI/NON

11 - Développer une Europe fédérale citoyenne et solidaire par la mutualisation des moyens financiers ?

OUI/NON

12 - Instituer une carte d'identité européenne ?

OUI/NON

13 - Instituer un système de protection sociale européen ?

OUI/NON

14 - Finaliser le statut associatif européen ?

OUI/NON

15 - Créer une séquence d'enseignement commune pour tous les élèves des pays de l'Union européenne sur l'origine de la création de l'Union européenne ?

OUI/NON

Je vous remercie de l'attention toute particulière que vous accorderez à ces questions et je ne manquerai pas de relayer auprès de mes amis et connaissances ainsi que certaines associations les réponses que vous aurez données.